EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 29
Votants : 37

L'an deux mille seize, le trois novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 26 octobre 2016

Résultat du vote
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET : SOLDES 2016 – SUBVENTION ASSOCIATIONS JEUNESSE

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERIER MUZET (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard DAL'LIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Christiane GONTIER (Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christian ALLEGRET, (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse); Louis BOCCHINO , Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Jean Paul PETIT, Frédéric CALVAIRE (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz)

Pouvoirs : Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Pierre Auguste FEUGIER à Christiane GONTIER, Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB, Éric GRUBY à Jean-Pierre ZURDO, François LE GOUIC à Christian LORIDON, Roger CHARVET à Jean-Michel FERTIER, Christiane MOLLARET à Jean-Louis MONIN

PREFECTURE DE L'ISERE
17 NOV. 2016
SECTION COURRIER 3

CONSIDERANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de chartreuse,

CONSIDERANT les deux premiers versements aux associations, pour un montant de 70% de la somme totale versée en année 2015,

CONSIDERANT le travail et la validation du montant des soldes attribués aux associations menée par les Commissions Jeunesse- le 4 octobre, et Enfance- le 18 octobre,

CONSIDERANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDERANT la reconduction de l'action « ALSH Intercommunal», dans le cadre de la contractualisation, au titre du Contrat Enfance Jeunesse, pour la période 2014/2017,

Après avoir entendu l'exposé du Président, le conseil communautaire à l'**UNANIMITE,** après avoir procédé au vote subvention par subvention,

- **AUTORISE** le Président à verser le solde des subventions selon le tableau ci-dessous :

Association	SOLDES 2016
AADEC / Contrat animation + CEJ	16 137,00 €
AAVE / CEJ	35 487,00 €
Crèche FEES ET LUTINS	75 566,00 €
Crèche le Sac à Jouets	23 084,00 €
Crèche les Titounets	52 273,00 €
POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	51 160,10 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / CRPE	1 709,00 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / Ludobus	5 931,40 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / LAEP	5 195,67 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / ALSH + coordination & actions	38 961,30 €
TOTAL	**305 504,47 €**

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 3 novembre 2016,

Le Président

Denis SEJOURNE